

Action n°7	Former à la détermination et à l'étude des pollinisateurs sauvages
Axe de travail	Mieux connaître
Objectif	Développer et structurer l'offre de formation sur l'identification, l'étude et la conservation des insectes pollinisateurs sauvages
Échelle de l'action	Nationale et régionale
Calendrier	2016-2020
Contexte	<p>Nous sommes, d'une part, confrontés à un manque de spécialistes professionnels : il faudrait par conséquent former des taxonomistes. D'autre part, les acteurs techniques manquent souvent de connaissances ou d'information sur les pollinisateurs sauvages, leur rôle fonctionnel et les pratiques permettant de maintenir ou de favoriser leur présence. Or, seule leur implication en tant que gestionnaires, conseillers ou personnels administratifs, peut permettre de remplir l'objectif de préservation des insectes pollinisateurs sauvages. De nombreux réseaux impliqués dans la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement sont susceptibles de constituer un public réceptif et prêt à s'investir. Au sein des collectivités, les personnels techniques des espaces verts gèrent des espaces potentiellement accueillants pour les pollinisateurs sauvages. Enfin, les bureaux d'études en écologie, en paysage ou en aménagement peuvent jouer un rôle important dans l'identification d'enjeux pour les pollinisateurs sauvages avant aménagements, propositions de mesures de préservation et/ou implantations compatibles avec les objectifs de conservation des pollinisateurs sauvages.</p>
Description	<p>Il s'agit de soutenir et développer l'offre de formation sur la détermination, la connaissance et la prise en compte des insectes pollinisateurs sauvages.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>A.</b> Pérenniser le réseau Apiformes des lycées agricoles</li> <li><b>B.</b> Pérenniser et étendre (à d'autres régions ou acteurs) les cycles de formations appliquées : syrphes (réseau RNF-FCEN et Aten), bourdons (interreg Liparis du CEN du Nord et du Pas-de-Calais)</li> <li><b>C.</b> Pérenniser et étendre les formations professionnelles sur les « Abeilles sauvages », « papillons » (Opie) et toute autre formation de ce type, en synergie avec le PDDA</li> <li><b>D.</b> Proposer l'organisation de sessions de formation à l'attention des personnels techniques des administrations, des collectivités, du secteur agricole, des organismes de conseil et d'appui aux professionnels des collectivités (par ex. CAUE, Agences de l'Eau, Fredon, EPF, etc.), bureaux d'études, jardineries et entreprises de la filière de l'horticulture et du paysage, etc.</li> </ul>
Action(s) associée(s)	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20
Indicateurs de résultats	Nombre de sessions de formation Nombre de personnes formées Pérennisation du réseau Apiformes
Évaluation financière	
Pilote de l'action	A : MAAF/INRA B : MEDDE et structures souhaitant mettre en place ce type d'action C : MEDDE et CNFPT D : MEDDE, CNFPT et structures souhaitant mettre en place ce type d'action
Partenaires potentiels	Associations naturalistes (Opie, OA, etc.), INRA, MAAF/DGER Universités, grandes écoles, chambres d'agriculture, instituts techniques, coopératives agricoles